

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 14/10/22**

*Etaient présents :*

- *Les enseignants : Mmes DEWITTE, BIELEC, PAIN, LHONEUX, AMICHAUD, Mmes NIEDOSZEWSKI, THOS, NANDORI. M. DELANNOY, M. WALTON.*
- *M. Le MAIRE : M. LAFOREST*
- *Les parents d'élèves : Mmes DORIGO, BONNEAU GIROD, LETE, BEN GELOUNE, LOHIER, GEBBIA, M. DROUIN.*

*Etaient excusés : M. BUTEL (IEN de la circonscription de Gouvieux)  
Mmes GERMOND, DOBROSAVLJEVIC, FRANCES (enseignantes)  
Mme GRUYERE (Adjointe aux affaires scolaires)  
Mmes BAHU, ARDISSONNE (Parents élus)  
Mme TURPIN (intervenante Musique)  
Mmes TODESCO, FERREIRA (ATSEM)  
M. AVEILLAN (Psychologue scolaire)*

*Absents : M. LEROY (DDEN)  
M.LAVOGEZ (Parent élu)*

**1) Présentation du nouveau conseil d'école.**

Rappel des résultats des élections de parents d'élèves par correspondance à 100%  
50,44% de participation (173 votants sur 343 inscrits). 10 postes pourvus.  
10 parents titulaires.

**2) Vote du règlement intérieur 2022/2023.**

➤ Règlement voté à l'unanimité.

Il sera envoyé à tous les parents via l'ENT et à conserver.

*A noter dans ce règlement intérieur :*

- Parents de PS : si votre enfant dort à la maison ou chez la nourrice pour la sieste, il pourra être amené à l'école maternelle entre 15h05 et 15h15 pour participer aux apprentissages de fin d'après-midi.

- Attention à ne pas rouler à vélo ou en trottinette dans la cour des deux écoles, on se déplace à pied à côté de l'engin à roulettes. Les trottinettes électriques sont interdites au moins de 12 ans.

**3) Effectifs groupe scolaire 2022/2023.**

24 PS, 37 MS, 24 GS, 29 CP, 30 CE1, 32 CE2, 24 CM1, 30 CM2 : 230 élèves au 14/10/22.

**4) Education musicale avec Mme Turpin Justine**

Projet musique 2022/2023 en collaboration avec Mme Turpin des CMR, titulaire d'un DUMI (Diplôme universitaire de musicien intervenant).

Les séances auront lieu les mardis. La Mairie de Villers finance les 5h d'intervention hebdomadaire (coût : 11 000€)

En Education musicale, Mme Turpin intervient pour l'école Jean Monnet 5h/semaine :

- Mardi : 8h30/11h30-13h30/16h30.

## 5) Activités aquatiques 2022/2023 et vélo 2022/2023.

- 10 à 11 séances de 40 minutes pour les CE1, CE2, CM2 à la piscine de Chambly de septembre 2022 à juin 2023 (vendredis matin et/ou après-midi)
- Les séances sont gratuites pour les communes de la Thelloise, seul le transport est à la charge de la Mairie de Villers (à peu près 2000 euros)
- Activité vélo pour 4 classes cette année : CE1, CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2. Cette activité mise en place par M. Duquesnoy Fabrice (intervenant EPS sur Boran) est financée par la Mairie de Villers (4000 €)

## 6) Coopérative scolaire.

*Bilan financier au 31/08/22 : + 6069,64 euros (élémentaire) dont 3500,00 euros de subvention de la Mairie de Villers.*

Certaines actions ont été prises en charge par la coopérative : vidéo conférence de M. DARNY en janvier 2022, les spectacles de Noël, les séances de cinéma...

La coopérative fonctionne grâce aux subventions municipales, aux versements réguliers de l'association des parents d'élèves APE, aux différentes manifestations et aux cotisations des familles.

- *Nous remercions chaleureusement l'APE de Villers pour son don de 3500 euros sur notre coopérative en septembre 2022.*

### En prévision pour 2022/2023

- 28/11/2022 : Spectacle de Noël pour les maternelles : Marionnettes « la Filoche » séance pour les 3 classes.
- 31/01/2023 Animation P. DARNY matin : « il était une fois...la forêt » pour les 3 classes de maternelle

Après-midi : « La biodiversité » pour toutes les classes de l'élémentaire (conférence cycle 2 et cycle 3).

- 4 classes sont intéressées par un projet de séjour à plusieurs nuitées pour le printemps 2023 dans un centre près du Futuroscope qui peut accueillir nos 4 classes. Les activités tourneraient autour du cirque pour les deux classes de cycle 2 et autour de l'astronomie pour les deux classes de cycle 3.

Les 4 classes sont : CP/CE1 de Mme Dobrosavljevic, CE2 de Mme Nandori, CM1/CM2 de Mme Pain et les CM2 de Mme Frances/M.Delannoy.

Un devis a été envoyé à la Mairie par le SMIOCE (syndicat mixte d'organisation des classes d'environnement) pour une subvention municipale éventuelle. M.Laforest et le Conseil Municipal avaient déjà anticipé sur un premier devis concernant deux classes et avaient voté une participation à hauteur de 7 000 euros (devis pour deux classes 18500 euros).

Ce nouveau devis pour 4 classes est bien entendu plus important puisqu'il est doublé (37 000 euros). M. Le Maire et son conseil municipal se réuniront en décembre pour savoir si la participation communale peut être augmentée sachant que cet effort municipal ne peut pas se faire tous les ans. M.Delannoy le comprend fort bien.

De son côté, la coopérative de l'école fera aussi un gros effort pour permettre à ce projet de se faire. Il restera également bien entendu la participation parentale qui pourra être payée en plusieurs fois.

Nous sonderons les familles concernées au retour des vacances afin de lancer véritablement le projet.

- Pour les 6 autres classes, d'autres sorties seront prévues d'ici la fin de l'année scolaire 2022/2023, les parents en seront informés.

-

Rappel des différentes subventions de la Mairie :

- 39€/ enfant soit un total de 8931 € (fournitures scolaires : manuels, cahiers, matériels pédagogiques, ...)
- 13,50€/ enfant (sorties scolaires)
- 300€ (matériel EPS)
- 1400 € (livres de Noël)
- 765€ (prix CM2)

## 7) Crise sanitaire Covid-19

Des cas de covid ont été détectés en ce début d'année scolaire chez les élèves (12 cas) et un chez les adultes.

Le protocole 2022/2023 comporte plusieurs niveaux de mesures proportionnées :

· **socle**

· **Niveau 1 / niveau vert ;**

· **niveau 2 / niveau orange ;**

· **niveau 3 / niveau rouge.**

Le niveau **socle** est toujours retenu pour l'ensemble du territoire national. Les activités physiques et sportives se déroulent sans restriction. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions n'est pas requise.

## 8) Bilan et demande de travaux.

- Changement des stores dans toutes les classes de l'élémentaire
  - *M.Laforest : coût de l'opération 4500 euros*
- Réfection du préau de l'élémentaire et d'une classe de maternelle pour un coût total de 12000 euros
- Electrification du portillon et du portail école côté cantine cet été (ouverture et fermeture automatique)
- Toilettes à côté du dortoir en maternelle (travaux durant les vacances de la Toussaint)

## 9) PPMS

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) sont de deux types : "Risques majeurs naturels et technologiques" et "Attentat-intrusion".

Ils font partie de la démarche globale de l'éducation à la sécurité. Ils impliquent la réalisation d'exercices adaptés pour chacun d'eux.

Les exercices organisés au cours de l'année permettent de vérifier le caractère opérationnel des PPMS et d'assurer leur validation. Des entraînements préalables permettent de préparer les élèves et les personnels à la conduite à tenir en cas de survenue d'un événement majeur et mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter aux PPMS.

Différents scénarios peuvent être programmés, du plus simple - centré sur un seul élément comme l'audition et la reconnaissance du signal d'alerte - au plus complexe, incluant par exemple la simulation d'événements aggravants.

Ces exercices sont représentatifs d'une situation réaliste. Leur déroulement ne doit pas avoir un caractère traumatisant. Ils nécessitent une communication adaptée envers les élèves, les personnels et les parents.

- 2 exercices « attentats-intrusion » seront réalisés en 2022/2023 (le premier a eu lieu le jeudi 13 octobre et l'autre aura lieu en début d'année 2023)

Déclenchement de l'alarme silencieuse et lumineuse bleue : les enfants se mettent à l'abri par terre dans les classes fermées à clé, couchés par terre sous les tables, sans aucun mouvement ou bruit pendant 15 minutes et l'arrêt de l'alarme bleue.

Alarme utilisée : alarme bleue silencieuse lumineuse

- 1 exercice « risques majeurs naturels » en 2022/2023 : regroupement de tous les élèves dans une zone précise de l'établissement (ce regroupement ne peut se faire qu'en fonction des contraintes sanitaires mises en place à ce moment-là).

Alarme utilisée : Corne de brume

- 2 exercices « évacuation-incendie » en 2022/2023 (le premier en septembre 2022 et le deuxième en mars 2023) : évacuation vers l'extérieur des bâtiments.

Alarme utilisée : Alarme sonore incendie

**Total : 5 exercices par année scolaire.**

## **10) Informations diverses**

- Point sur les APQ (activités physiques quotidiennes) à mettre en place lors de cette rentrée 2022
- 11/11/22 Commémoration au monument aux morts en présence d'enfants.
- 15/12/22 Distribution des livres de Noël en présence du Père Noël (matin en maternelle et en début d'après-midi pour le cycle 2/3)
  - Un goûter de Noël sera organisé par l'APE pour tous les élèves de Villers le mardi 13 décembre (matin en maternelle, après-midi pour les élémentaires)
  - Merci à l'APE pour cette belle initiative.
  - Rappel : défilé d'Halloween (organisation par l'APE) dans les rues de Villers le dimanche 30 octobre à 16h00.
- 31/01/23 Animation Darny élémentaire (« la biodiversité »)
- 31/01/23 Animation Darny maternelle (« Il était une fois la forêt »)
- 23/06/23 Fête des écoles (vendredi soir)

Fin du conseil à 19h45.

Prochain conseil : Vendredi 3 mars 2023